

# EQUERRE D'ETANCHEITE

**EQUERRE D'ETANCHEITE** est une feuille d'étanchéité, découpée en bandes, constituée d'une armature en polyester non tissé et de bitume élastomère.

La face supérieure est protégée par du sable fin et la face inférieure par un film thermofusible.

## Domaine d'emploi

**EQUERRE D'ETANCHEITE** (en largeur 0,25 m) est utilisée pour réaliser l'équerre de renfort de relevé.

S'utilise exclusivement en extérieur.

## Constituants

	<b>EQUERRE D'ETANCHEITE</b>
Armature	Polyester non-tissé
Liant	Bitume élastomère : mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques SBS *
Epaisseur Nominale selon EN 13707	3,7 mm (-5 % ; +5 %)
Face supérieure	Sable fin
Face inférieure	Film thermofusible
Largeur de recouvrement	≥ 60 mm revêtu en surface d'un voile polyester non-tissé
*selon Directive Particulière UEAtc pour l'agrément des revêtements d'étanchéité homogène en bitume élastomère SBS	

## Conditionnement

	<b>EQUERRE D'ETANCHEITE</b>
Dimensions du rouleau*	10 m x 0,25 m
Poids du rouleau	Environ 11 kg
Stockage	Debout sur palettes housées – ne pas gerber
Un rouleau peut comporter 1 coupe. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 2 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Les palettes peuvent être chargées sur une hauteur maximale de 2 palettes avec un plancher intercalaire. Pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée ne le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +2°C pendant au moins 5 h avant la mise en œuvre.	

## Mise en œuvre

---

Se référer pour la mise en œuvre au Guide de pose étanchéité du système L'INRATABLE.

## Indications particulières

---

### Hygiène, sécurité et environnement :

Le produit est un « article » au sens du règlement européen REACh, il n'est pas classé dangereux.  
Concernant les chutes de produit ou restes de lot : déchet non dangereux non inerte – réemploi, incinération en Installation Autorisée ou mise en dépôt dans une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND – enfouissement de classe II).

### Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée grâce à un code de fabrication présent sur l'emballage.

### Contrôle de la qualité :

**SOPREMA SAS** attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, au respect de l'environnement et des hommes. C'est pourquoi, nous appliquons un système de management intégré de la qualité et de l'environnement certifié **ISO 9001** et **ISO 14001**.

## MARQUAGE CE

 <b>1119</b>
<b>EQUERRE D'ETANCHEITE</b> <b>SOPREMA SAS</b> 14 rue de Saint-Nazaire – CS 60121 67025 STRASBOURG cedex  <b>22</b>  DOP n° WPBFR507 Certificats de Contrôle Production Usine : 1119-CPR-13132, 13133, 13134
<b>EN 13707</b> Feuille à base de polyester non-tissé, de bitume élastomère, sable fin en surface et film thermofusible en sous-face de longueur 10 m, d'épaisseur 3,7 mm et de largeur 0,25 m.  Mise en œuvre par soudage au chalumeau uniquement.

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Résistance à un feu extérieur (Note 1)	<b>FROOF (t1,t2,t3,t4)</b>	<b>EN 13707:2004</b> <b>+</b> <b>A2:2009</b>
Réaction au feu	<b>E</b>	
Etanchéité à l'eau	<b>Conforme</b>	
Propriétés en traction Résistance en traction LxT (N/50 mm) Allongement LxT (%)	<b>≥ 550x400</b> <b>30x35</b>	
Résistance aux racines	<b>NPD</b>	
Résistance au poinçonnement statique (kg)	<b>15</b>	
Résistance au choc (mm)	<b>1000</b>	
Résistance à la déchirure LxT (N)	<b>≥ 180X220</b>	
Résistance des joints Résistance au pelage (N/50 mm) Résistance au cisaillement (N/50 mm)	<b>NPD</b> <b>NPD</b>	
Durabilité Résistance au fluage à température élevée après vieillissement	<b>90°C</b>	
Souplesse	<b>-16°C</b>	
Substances dangereuses (Notes 2 & 3)	<b>Conforme</b>	

Note 1 : Puisque le comportement au feu d'une toiture dépend du système complet, aucune performance ne peut être déclarée pour le produit seul.

Note 2 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 3 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.